



FBI

FRONT BRESILIEN D'INFORMATION

MAI 1971 AN 3 N°5



40 P. 8029

SOMMAIRENOUVELLES EN BREF

Un agent de la CIA exécuté.....	p.2
Financement européen pour donner une "bonne Image" du Brésil à L'extérieur.....	p.2
Le CODI et les nouvelles tactiques de répression.....	p.2
Condamnation à mort.....	p.3
Révolutionnaires assassinés.....	p.3
Rubem Paiva serait-il vivant?.....	p.3
28 Condamnations à Brasília.....	p.3
Collaboration des Polices Brésil-Uruguay.....	p.4
Mgr. Arns: Le Pape n'ira pas au Brésil.....	p.4
Le Gouvernement radiographie l'Amazonie.....	p.4
Du Pont de Nemours investit au Brésil.....	p.5

NOUVELLES ECONOMIQUES

Comment se porte l'économie brésilienne.....	p.6
--	-----

GENERALITES

La question des Massacres de l'Indien au Brésil.....	p.12
--	------

DOCUMENTS

Le régime pénitentiaire à la prison Carandirú.....	p.14
Convention Internationale sur le traitement des prisonniers politiques	p.19

Front Brésilien d'Informations, fondé en novembre 1969 et organisé de façon autonome au service de la révolution brésilienne.

NOUVELLES EN BREFUn Agent de la CIA Exécuté

"L'exécution de Henning Boilesen, président de la Cie Ultragás du Brésil, est un acte de justice révolutionnaire répondant à l'assassinat du leader révolutionnaire Devanir José de Carvalho par la police politique de São Paulo", selon une déclaration du Mouvement Révolutionnaire Tiradentes (MRT).

Henning était accusé d'être en relation directe avec les organes de répression, en particulier avec la fameuse "Opération-Bandeirantes" qu'il finançait et qui avait à sa disposition / les véhicules de sa Compagnie. Henning Boilesen est aussi accusé d'être un agent de la CIA.

Financement européen pour donner une "bonne image" du Brésil à l'extérieur

Une organisation patronale européenne offre un million de dollars à un consul brésilien pour financer une campagne de presse favorable à la dictature brésilienne.

Par ailleurs, l'ambassadeur brésilien à Bonn maintient des contacts avec quelques industriels allemands pour financer une vaste campagne de presse dans toute l'Europe. Ces industries, en échange, renforceraient la présence économique allemande au Brésil.

Cette campagne est coordonnée par l'Itamaraty et l'AERP (Assessoria Especial de Relações Públicas), elle a comme objectif de "donner une bonne image du Brésil à l'extérieur"... Ce projet inclut aussi la visite de journalistes étrangers pour constater "le niveau de développement du Brésil". Cependant, si quelque journaliste manifeste le désir de visiter les prisons où sont détenus les prisonniers politiques, "le Ministre de la Justice devra donner son avis", car pour l'AERP les problèmes politiques sont "strictement d'ordre interne".

Le CODI et les nouvelles tactiques de répression

Tout le contrôle de la répression au Brésil dépend aujourd'hui du CODI (Centre d'Opérations de Défense Intérieure) dont les cadres / sont sélectionnés dans les forces armées et au DOPS, et pour la plupart, instruits aux U.S.A.

De nouvelles directives seraient données à la politique de répression par ce centre, dont les liens avec le Pentagone ne sont ignorés de personne. La pratique de la torture physique serait réduite, les emprisonnements d'intellectuels et de personnalités qui s'opposent au régime de quelque manière que ce soit seraient limités. On emploierait plus volontiers les "pressions psychologiques" par des interrogatoires exhaustifs à base de penthotal. Le CODI réorganise aussi sa sphère d'informations et au niveau du contrôle des masses et au niveau du contrôle d'identité.

Condamnations à mort

Le 22 mars, au cours de deux procès en jugement à la cour de l'Aéronautique de Rio de Janeiro, la peine de mort a été demandée pour les sept personnes dont les noms suivent: Jorge Raimundo Júnior, / Mário de Sousa Prata, Rômulo Noronha de Albuquerque- étudiants, / accusés de l'assassinat d'un policier; Otono Guimarães Fernandes, Elsio Pereira Leite, Sônia Maria Ferreira Lima et Aldo Sá Brito de Sousa Neto, accusés de l'assassinat d'un policier lors d'une opération de guérilla. Comme le Front Brésilien d'Informations l'avait dénoncé, Aldo Sá Brito de Sousa Neto a été assassiné sous les tortures aussitôt après l'enlèvement de l'ambassadeur suisse (cf. Front n° 1, IIIe. Année).

A Recife, Etat de Pernambuco, les révolutionnaires Alberto Vinícius do Nascimento, Carlos Alberto Soares, Marcelo Mário Melo, et Francisco de Assis Barreto da Rocha Filho sont menacés d'être condamnés à mort. Par ailleurs, l'Ordre des Avocats du Brésil désignera trois juristes pour défendre en appel le jeune Teodomiro dos Santos, condamné à mort par le tribunal militaire de Salvador (cf. Front n° 4, IIIe. Année)

Révolutionnaires assassinés

Deux combattants révolutionnaires, appartenant à la VPR, Gerson Theodoro de Oliveira, et Maurício Guilherme da Silveira ont été assassinés le 22 mars par des agents de la dictature. La version officielle rejoint toutes les versions qui jusqu'à aujourd'hui ont justifié la mort de révolutionnaires sous la torture: "après un échange de coups de feu, les deux combattants ont succombé de leurs blessures pendant leur transfert à l'hôpital".

Rubem Paiva serait-il vivant?...

Enlevé, le 20 janvier, par des policiers, l'ex-député Rubem Paiva est toujours porté disparu sans que son avocat, ni personne ne connaisse le lieu de sa détention. L'avocat Lino Machado exige que le Tribunal ordonne que Rubem Paiva se présente à la cour, et il ajoute qu'en ce cas, "l'intégrité et le prestige du Tribunal sont en cause".

M. Lino Machado déclara aux journalistes qu'"une personnalité importante de la République avait affirmé que Rubem Paiva était en vie". Mais jusqu'à ce jour, aucune information de sources sûres n'a été donnée quant au sort de l'ex-député, enlevé chez lui, il y a trois mois...

28 Condamnations à Brasília

Le 25 mars, la cour Militaire à Brasília a condamné à la prison 28 militants accusés d'avoir participé à une réunion du Parti Communiste Brésilien. La peine la plus sévère -un an et demi de prison- a été infligé à Clóvis Bezerra, accusé d'avoir blessé par le feu / deux policiers au cours de sa détention.

Carlos Marighella et Joaquim Câmara Ferreira ont été aussi in-
tentés à ce procès.

Collaboration des polices Brésil-Uruguay

Le 31 mars (anniversaire du coup d'état de 1964) le général Antonio Borges Moreira, exalta le coup d'état militaire au cours d'un programme de télévision uruguayen. Le chef de police d'Artigas (ville frontalière uruguayenne) a lui aussi exalté la collaboration de la police de son pays avec la police politique brésilienne dans leur volonté de réprimer les mouvements révolutionnaires. L'échange de prisonniers se fait déjà couramment. Cette pratique est illégale, mais selon le chef de police de la ville de Livramento "si nous attendions l'extradition, nous attendrions 4 ou 5 ans".

La visite du ministre Gibson Barbosa (Relations Extérieures) à Montevideo au mois d'avril a pour objectif de faire que la collaboration au niveau de la répression entre le Brésil et l'Uruguay soit plus étroite. La presse uruguayenne a déjà dénoncé la présence d'experts brésiliens dans la police de Montevideo.

Mgr Arns: Le Pape n'ira pas au Brésil

L'archevêque de São Paulo a rencontré le Pape dans la dernière semaine de mars. A son retour de Rome, il a reçu un groupe de journalistes catholiques auxquels D. Evaristo Arns a déclaré que le Pape ne viendrait pas en mai au Brésil. Le prétexte de ce voyage serait l'inauguration de la Cathédrale de Brasília. En réalité, ce voyage aurait été interprété par les militaires brésiliens comme étant une caution donnée officiellement par le Pape au régime et au gouvernement brésiliens.

"Le Pape n'ira pas au Brésil, déclara D. Arns, tant que durera la politique actuelle de répression, de tortures et de sévices".

D. Arns transmet au Pape des informations détaillées sur "la situation dégradante dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques, et sur les prisons de São Paulo".

Le gouvernement radiographie l'Amazonie

Pour la Compagnie de Recherches de Ressources Minérales, le Brésil sera "le pays de minerais pour la décade de 70", et ces exportations de minerais devront passer de 200 millions de dollars (fin 69) à 800 millions de dollars fin 75. La majorité des minerais stratégiques du Brésil est exploitée en consortium avec des groupes internationaux et sont exportés vers les Etats-Unis (cf. Front n°3, mars 1971).

C'est dans ce but que le gouvernement militaire investit 27 millions de cruzeiros (5,11 cruzeiros=1 dollar) dans le projet RADAM (Radiographie de l'Amazonie).

5.
Il s'agit de faire le relevé photographique d'un million et demi de kms² (1/6 du territoire national) de la région amazonienne, afin de connaître ses richesses en minerais. L'entreprise LASA / (Groupe Cruzeiro do Sul), l'Aéroservice Co. et la Goodyear Aerospace participent à ce projet, outre la NASA qui a fourni les équipements spéciaux de radar.

Du Pont de Nemours investit au Brésil

Du Pont de Nemours, l'un des groupes les plus importants de fabricants américains de produits chimiques, vient grossir le nombre des entreprises étrangères qui investissent au Brésil.

Le 22 mars, un contrat d'association entre la Banque Nationale de Développement Economique et Du Pont de Nemours, et le groupe brésilien Euvaldo Luz a été signé, il est destiné à l'implantation d'une usine de soude caustique et de chlore, dans l'état de Alagoas, au Nordeste du Brésil. L'usine exploitera les gisements de sel gemme de l'Alagoas. Elle aura un investissement global de 84 millions de cruzeiros (5,11 cruzeiros=1US\$) dont 45% reviendront à Du Pont de Nemours, 45% au groupe Euvaldo Luz, le reste à la BNDE.

Le vice-président de Du Pont a affirmé en cette occasion qu'il s'agit du second investissement important de Du Pont hors des USA. Selon lui, le Brésil est un pays qu'aucun investisseur conscient ne peut ignorer..."

COMMENT SE PORTE L'ECONOMIE BRESILIENNE

La "croissance économique" du Brésil (9% en 1969) est devenu le principal 'leit motiv' de la propagande du gouvernement militaire, dans le double but de "revaloriser l'image du Brésil" dépréciée par la campagne de l'opinion internationale contre les tortures infligées aux prisonniers politiques et d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers.

Au Brésil même, l'AERP (Assessoria Especial de Relações Públicas) a organisé une campagne de propagande intense qui, grâce à la télévision, pénètre jusque dans les foyers des villes les plus isolées de l'intérieur.

Cela suffira-t-il pour faire oublier aux brésiliens l'inflation, la hausse du coût de la vie, les lois d'exception et la suppression des garanties individuelles?

"Qui profite de la "Croissance Economique"?"

La concentration régionale est l'aspect le plus visible des distorsions provoquées par la croissance capitaliste au Brésil.

Une étude réalisée par le Secrétariat à la Planification de l'Etat de São Paulo(1) révèle que 61,2% de la production industrielle du pays provient des industries paulistes. La croissance reste concentrée dans la région la plus riche du pays (là où l'accumulation réalisée grâce aux exportations de café a permis l'installation d'une infrastructure) ignorant les zones déshéritées qui nécessitent le plus une mise en valeur.

Mais surtout la croissance se fait dans les industries de "pointe", où la technologie est la plus avancée et le capital étranger dominant:

Taux de Croissance 1969/1968 (2)

Mimerais et petrole	11%
Energie électrique	11%
Ind. de transformation	10,8%
Construction	7,2%
Ciment	7,4%
Ind. de transport	16%
Ind. Automobile	47%
Ind. Chimique	12,6%

L'industrie automobile qui connaît la croissance la plus forte est entièrement contrôlée par les groupes étrangers (Ford, VW, Chrysler...), et les investissements étrangers dans l'industrie pharmaceutique (branche chimie) représentent 86,6% des capitaux engagés dans ce secteur dominé par les groupes nord américains.

(1) Correio da Manhã - 11/5/1970.

(2) Notes et Etudes Documentaires, Paris, Decembre 1970.

La revue "Visão" (3), analysant la participation du capital étranger dans l'industrie brésilienne, élabore un schéma à partir des dix / plus importantes entreprises de chaque secteur. Ses conclusions sont les suivantes:

Le capital d'état est prédominant dans l'infrastructure et les biens intermédiaires. Le capital national privé est cantonné dans les secteurs du commerce et des services. Le capital étranger domine / tous les secteurs importants de la production.

C'est également la conclusion de la Commission d'enquête Parlementaire chargée d'étudier la "dénationalisation" de l'industrie brésilienne.

Le député Rubem Medina fournit les données suivantes dans son discours de présentation du rapport:

Biens de capital: 72,61% du capital sont étrangers;

Biens intermédiaires: la présence étrangère est de 34,60%, le rôle du capital d'état est le plus important avec 52,05% ne laissant que 13,35% pour le capital privé national.

Biens de consommation durables: 78,32% d'investissements étrangers contre 21,68% d'investissements nationaux.

Puisque la croissance concerne justement les secteurs où le capital étranger est dominant, il est clair que celui-ci en retire le principal bénéfice.

Croissance et Exportations

Un rapport du Département du Commerce des Etats Unis caractérise / bien la "croissance" brésilienne lorsqu'il cite comme aspects positifs "l'impulsion donnée aux exportations, le progrès de l'industrie automobile et l'augmentation des revenus de l'impôt".

En 1969 les exportations ont augmenté grâce aux nombreuses mesures d'encouragement du gouvernement. Elles ont atteint un taux de croissance de 20,1% contre 14% en 1968 (5,7% d'augmentation des importations), ce qui s'est traduit par une rentrée de devises de 561 millions de dollars. Le tableau ci dessous montre que se sont les secteurs dominés par les grands groupes qui ont développé le plus leurs exportations.

Principaux Exportations FOB de Produits Manufacturés (4)

	1000 US\$						
	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
véhicule, pièces, équipements.	10,6	18,3	28,8	33,3	43,6		
Prod. chimiques	16,6	17,6	14,5	25,1	18,9		
Prod. manufacturés divers	18,2	40,0	66,0	37,9	70,1		
fer, acier, etc.		3,3	18,8	10,4	23,5		
Total	45	75,9	109,4	96,3	142,7	178	249

(3) "Visão" - Numéro Spécial - 15/8/1970.

(4) Banque Française et Italienne p. l'Am. du Sud - aut-décembre 1968, 69, 70.

La revue française "Notes et Etudes Documentaires" (5) note que / "les causes principales de cet essor du commerce extérieur brésilien sont à chercher dans la série de mesures économiques 'libérales' que les autorités ont prises dès la fin de l'année 1968. Il s'agit essentiellement de mesures de nature fiscale (exemptions diverses), financière (crédit à l'exportation, tarif de faveur, financement de la production) et administrative (simplification des formalités, / notamment douanières) visant à encourager particulièrement les exportations".

Les déclarations du Ministre de la Planification ne laissent aucun doute sur la voie choisie par la dictature pour "développer" le Brésil: "nous allons investir en pensant aux marchés externes. Le taux de change continuera à être revu périodiquement. Le système de subventions aux exportations sera maintenu. Les entreprises étrangères seront encouragées à participer plus intensément à l'effort fait pour transformer le Brésil en un grand pays exportateur" (6)

Les exportations sont pour le gouvernement brésilien le seul moyen de développer un capitalisme de grands groupes. Etant donnée la politique économique du gouvernement, le Brésil est obligé d'exporter pour deux raisons: il a besoin de devises pour équilibrer sa balance de paiements et son marché interne n'est pas capable d'absorber les produits de son industrie.

Les Exportations et la Balance de Paiements

Le Brésil a toujours souffert du mal chronique du "manque de moyens: pour importer". Au fur et à mesure que le Brésil progressait dans son industrialisation il était nécessaire d'importer des matières premières, semi-produits et biens d'équipement qui pesaient lourdement dans la balance commerciale et provoquaient un blocage externe par manque de devises pour payer ces biens.

En fait la balance commerciale du Brésil (rapport exportations-importations) a presque toujours présenté un solde positif alors / que la balance de transactions courantes et la balance des paiements présentent presque toujours un solde négatif. Pourquoi? Gunder Franck (7) a analysé la question pour l'Amérique Latine / pour l'année 1962 et il constate ceci:

-les profits obtenus pour les pays étrangers représentent 14,3% des recettes des exportations courantes, le service de la dette (intérêts et amortissements des emprunts) 14,9%, fret et assurances 9,9%; voyages à l'étranger 5,5%, fonds divers transférés à l'étranger 6,3% et autres services 5,5%, au total environ 60% des recettes des exportations courantes sont absorbées par les services invisibles. Ces services joints aux importations de produits bruts, de biens de consommation et de combustibles coûtent à l'Amérique Latine 106% de ses recettes en devises.

(5) Notes et Etudes Documentaires, Paris, Décembre 1970.

(6) Correio da Manhã- 19/4/1970.

(7) Gunder Franck -Le Développement du sous développement, Maspero.

En conséquence pour financer l'importation d'équipements l'Amérique Latine a recours à l'investissement étranger et l'endettement extérieur.

En ce qui concerne le Brésil les chiffres disponibles pour les années 1960 à 1970 (8) montrent que le service de la dette extérieur absorbe de 40 à 45% des recettes des exportations, les bénéfices transférés à l'extérieur 6 à 10% et les autres services 20%. Au total les services invisibles absorbent en moyenne 65% des recettes des exportations (le minimum étant atteint en 1964 avec 55% et le maximum en 1965 avec 86%).

Par conséquent l'existence du déficit de la balance de paiements et l'insuffisante capacité d'importations doivent être principalement attribuées à la proportion de ses recettes que le Brésil est obligé de dépenser en services invisibles. Un remède consiste donc à exporter plus, mais il faut bien comprendre que l'augmentation des ressources en devises ne permet qu'indirectement une augmentation des importations, en premier lieu il s'agit de combler le déficit de la balance des paiements, il en est du reste du même de l'aide extérieure. Ce qu'amène la Banque Interaméricaine de Développement (9) à conclure dans son rapport de 1968: "En 1968 la proportion des recettes courantes payée au titre des services est un peu plus faible que dans les années antérieures, mais en même temps on note une augmentation de l'aide externe brute ce qui impose des obligations futures plus importantes. Il persiste ainsi un problème de la balance de paiements des pays latino-américains qui très probablement constituera un des problèmes fondamentaux du secteur externe dans la prochaine décennie".

L'Appauvrissement du Marché Interieur

La croissance économique dont le gouvernement se vante tant, est la croissance du grand capital, et ne tient pas compte de la grande majorité de la population qui reste en marge du processus économique. Le chômage augmente constamment, et les industries qui se développent étant hautement mécanisées, elles n'absorbent que peu de main d'oeuvre. Il faudrait créer des emplois nouveaux chaque année, rien que pour répondre à la croissance démographique. En 10 ans de fonctionnement, la SUDENE (Superintendance du Développement du Nordeste) n'aura contribué à créer que 130.000 emplois (lorsque les 700 projets approuvés seront tous implantés) alors que la population du Nordeste croît d'un million de personnes par an (10).

Une étude récente de la Banque du Nordeste du Brésil (organisme officiel) prouve l'appauvrissement toujours plus grand de la population. D'après cette étude "pendant la décennie 60/70, les populations urbaines les plus pauvres ont perdu leur position relative dans la répartition du revenu.

(8) Comité Interaméricain de l'Alliance pour le Progrès-7/10/68 CIAP 298

(9) Rapport de la BID 1968.

(10) Correio da Manhã 11/10/1970.

Ainsi la couche sociale constituée par les 40% de la population ayant les revenus les plus bas de Recife a vu sa participation au revenu total de la ville diminuer de 16,5% en 1960 à 11,5% en 1965. A Salvador da Bahia les 20% de la population aux revenus les plus bas ont vu leur participation passer de 5% en 1963 à 3,8% en 1966. Un fait identique se vérifie à Fortaleza où la baisse enregistrée fut de 8% à 5,3%. A Natal de 5,4% à 4,2%, à João Pessoa la participation se réduit de moitié, à savoir de 5,6% à 2,8% et à São Luís do Maranhão de 5,6% à 4,6%".

Lors d'un Congrès d'Hygiène qui eut lieu en octobre 1970 un rapport présenté constate que 40 millions de brésiliens (presque la moitié de la population) sont sous alimentés. Il dénonce les conséquences de la malnutrition: dans les hôpitaux, le pourcentage d'enfants présentant des symptômes de malnutrition s'élève jusqu'à 38,66% dans certaines régions. L'étude conclut dramatiquement: "si le Brésil / n'affronte pas ce problème, il n'aura même pas besoin de penser en contrôle de natalité - la solution viendra spontanément...".

L'augmentation du coût de la vie atteint surtout les aliments de base. Une enquête Nationale des Prix, faite par l'IBGE (organisme officiel) montre qu'en juillet 1970 les prix des aliments de base étaient déjà 23% plus chers qu'en janvier de la même année; les produits les plus consommés par la majorité de la population sont justement ceux dont les prix ont le plus augmenté: café 39%, farine de manioc 49%, pommes de terre 43%....

L'appauvrissement de la population se reflète surtout dans l'industrie des biens de consommation non durables et dans les activités commerciales des brésiliens. Un exemple: l'industrie textile / ne fonctionne qu'à 60% de sa capacité, bien que d'elle dépendent 800.000 personnes (11).

La politique économique du gouvernement sacrifie délibérément les intérêts du peuple brésilien au profit du grand capital étranger. Le blocage des salaires et les avantages fiscaux ont permis à ce / dernier de réaliser des superbenefices. Pendant ce temps la hausse du coût de la vie et le chômage provoquent la paupérisation croissante de la population.

Conclusion

La politique économique des théoriciens de la "Sorbonne" (Ecole Supérieure de Guerre) ne fait qu'aggraver les distorsions existant / dans l'économie brésilienne. En ouvrant encore plus le pays aux capitaux étrangers à partir de 1964, ils appliquaient au domaine économique la théorie de "l'interdépendance", que le Marechal Castelo Branco définissait en ces termes:

(11) Correio da Manhã- 6/7/1970.

"Dans la conjoncture actuelle caractérisée par un affrontement bipolaire de pouvoir et un divorce radical entre ces deux centres, / la préservation de l'indépendance exige l'acceptation d'un certain degré d'interdépendance". Une telle politique n'allait pas tarder à porter ses fruits: élimination des petites et moyennes entreprises qui répondaient justement aux besoins du marché intérieur, abandon des tentatives de développement du Nordeste mises en place à grand frais par la SUDENE, pour aboutir aux taux de croissance / dont le gouvernement est si fier aujourd'hui. L'initiative brésilienne se place dans une conjoncture internationale favorable. Nous assistons à une évolution de la stratégie capitaliste, analysée admirablement par l'économiste Samir Amin (12) fondée "sur un nouveau type de spécialisation internationale que précisément la révolution technique contemporaine rend possible. Dans ce cadre les pays du / centre (pays développés) se spécialiseraient dans des activités ultra modernes tandis que des formes de l'industrie classique qui / leur étaient jusqu'ici réservées seraient attribuées à la périphérie (pays en voie de développement) Une fois de plus, en s'adaptant / aux exigences du centre, la périphérie jouera un rôle important dans le mécanisme de l'accumulation à l'échelle mondiale".

Le Brésil est récompensée de son exceptionnelle capacité "d'adaptation" en se voyant confier le rôle de "sous puissance" impérialiste en Amérique Latine et même en Afrique. C'est ainsi que Volkswagen annonce d'importants investissements dans ses installations du Brésil, en même temps que sa décision de ne pas monter d'usines dans d'autres pays d'Amérique Latine. Une déclaration du président de la Général Motors du Brésil (13) en juin 1970 va dans le même sens: "l'Afrique du Sud est un marché neuf et prometteur qui s'ouvre à la pénétration des produits brésiliens semi-finis, tant dans le domaine de l'industrie automobile que dans celui des appareils électroménagers. D'ici 1971 la GM du Brésil espère élever de 2 à 5 millions de dollars le volume de ses ventes à l'extérieur, particulièrement à l'Amérique Latine et à l'Afrique du Sud".

Il est évident que pour pouvoir assumer ce rôle de sous traitant privilégié du capitalisme international, le Brésil doit faire régner "l'ordre" à l'intérieur de ses frontières. On peut être sûr que toutes les tentatives d'opposition continueront à être réprimées savamment et que la mainmise de la police sur le pays sera encore / renforcée grâce à l'assistance technique américaine. Mais avec l'expansion économique, les contradictions du système deviendront toujours plus évidentes. Ni la torture, ni les exécutions sommaires de l'Escadron de la Mort, ni la peine capitale ne contiendront la révolte d'un peuple vendu aux intérêts étrangers par une clique militaire avide de pouvoir.

(12) Samir Amin- L'Accumulation à l'Echelle Mondiale, Anthropos, Paris
 (13) Bulletin de l'Ambassade du Brésil à Rome - 14/5/1970.

LE NOUVEAU STATUT DE L'INDIEN AU BRÉSIL

Le 3 octobre 1970, lors de la réunion de la SUDAM (Surintendance du Développement de l'Amazonie) à Manaus, le Président de la République signa un projet de loi portant statut des indiens et populations indigènes du Brésil, qui fut envoyé au Congrès National. Six jours plus tard, à Altamira, sur le cours inférieur du Xingu, le même Président inaugura solennellement les travaux de la route "Transamazonienne" qui doit relier Manaus et le bassin supérieur de l'Amazonie à la côte Atlantique. Les deux faits ne sont pas indépendants. Mais il faut rappeler d'abord ce qu'est le problème indigène au Brésil.

LA QUESTION DES MASSACRES

On a beaucoup parlé dans la presse internationale du massacre des indiens au Brésil. Qu'en est-il? Rappelons d'abord un fait essentiel: le gouvernement brésilien a, de son propre chef, nommé une Commission d'Enquête Parlementaire (CPI) sur la gestion du SPI (Service de Protection des Indiens) et les abus commis contre les indigènes. Cette commission a remis un rapport de plus de vingt volumes au Président en 1967, qui ne fut jamais publié. Cependant, la presse brésilienne en a donné quelques extraits, qui établissent sans conteste qu'il y a eu, de 1910 à 1967, de nombreux cas de tueries d'indiens, nommant souvent les auteurs de ces crimes, ainsi que des malversations, mauvais traitements et spoliations à l'encontre des indigènes, en nombre plus important encore.

A cette commission parlementaire a succédé une commission ad hoc nommée par le Ministre de l'Intérieur, qui avait pour objectif d'établir les responsabilités des fonctionnaires brésiliens (en général du S.P.I.) dans ces crimes et ces délits, et de proposer des sanctions administratives, sans préjudice de sanctions civiles ou pénales. Cette commission remit son rapport au Ministre de l'Intérieur en août 1968. La conclusion de ce rapport fut publiée au Diário Oficial du 10 septembre 1968, section 1, le partie: "...le Service (SPI), né à la lumière de l'humnisme de Rondon, a complètement falli à ses buts, montrant un solde négatif décevant. Les crimes pratiqués contre la personne de l'indien et son patrimoine peuvent être rangés dans une gamme étendue de manquements au droit administratif, civil, et pénal, allant de sévices à la dévastation de forêts et à la spoliation de l'indien sur ses propres terres..." Cette deuxième commission cite dans son rapport - seul texte publié officiellement sur la question indigène - des cas nombreux de mauvais traitements, viols, emprisonnements arbitraires et privés, sévices, tortures et même réduction en esclavage d'indigènes. Mais son objet principal était d'établir des fautes administratives commises par des fonctionnaires de l'Etat, et elle ne propose de sanctions que pour ce type de fautes, c'est à dire les crimes économiques contre le patrimoine indigène, l'utilisation frauduleuse ou à des fins privées des deniers de l'Etat, et la complicité de fonctionnaires avec des intérêts privés qui ont spolié les indigènes. Le

SPI a été supprimé en 1967, et des sanctions administratives ont été effectivement prises en 1967, 1968 et 1969 contre une centaine de fonctionnaires, dont deux anciens directeurs du SPI. Cependant la prescription en cette matière a beaucoup réduit l'importance / des sanctions, et les procès devant les tribunaux ont été bien plus rares. Quant aux crimes prouvés par la première commission (les / homicides et assassinats d'indigènes) il semble qu'aucun d'entre / eux n'ait fait l'objet de mises en accusation judiciaires et n'ait abouti à des condamnations, en dépit des recommandations des deux commissions successives. La très grande majorité d'entre eux furent commis par des personnes extérieures à la Fonction Publique, bien que des fonctionnaires aient souvent été coupables de complicité, active ou passive.

Etant donné les résultats de ces deux commissions, on ne peut donc nier, comme le fait aujourd'hui le gouvernement brésilien, qu'il y ait eu des massacres d'indiens. Il n'y a jamais eu au Brésil (depuis 1910), nulle part, une politique fédérale officielle et systématique de génocide. Mais il n'en reste pas moins que des politiques locales, privées, d'extermination ont existé vis à vis de tel ou tel groupe indigène, parfois au vu et au su de fonctionnaires fédéraux brésiliens, parfois même avec leur complicité ouverte. En ne voulant pas ou en ne pouvant pas poursuivre et les auteurs et les complices de ces crimes (souvent serviteurs de l'Etat) devant la justice, le gouvernement brésilien depuis 1964 s'est rendu leur complice. On ne peut sérieusement alléguer l'impuissance du pouvoir fédéral devant des intérêts locaux, puisque le nouveau régime installé en 1964 a précisément renforcé l'Exécutif, à tel point qu'il / n'a jamais été aussi puissant dans l'histoire du Brésil. Ainsi, le gouvernement brésilien a passé l'éponge sur toute une série de crimes contre l'humanité, qui ont abouti à la destruction de sociétés entières, même si, numériquement l'extermination n'a jamais eu / l'ampleur, le caractère systématique et apocalyptique du génocide nazi. Le gouvernement brésilien a négligé de punir la plus grave des violations du droit, alors qu'il avait lui-même contribué à la mettre à jour. Les indiens sont une minorité (entre 50.000 et 80.000 aujourd'hui, selon les ethnologues), mais les droits d'une minorité, spécialement si elle possède une civilisation différente, sont aussi sacrés que ceux de la majorité.

L'argument mis en avant par le gouvernement brésilien aujourd'hui est donc totalement fallacieux: il est absurde de tirer prétexte d'exagération, parfois démesurées de la presse internationale pour nier la réalité du problème, alors que le gouvernement lui-même a commencé à le mettre à jour. Le pouvoir exécutif a passé sous silence des faits scandaleux pour ne pas ternir "l'image du Brésil" à l'extérieur. En fait, "l'image du Brésil" aurait moins souffert de la condamnation justifiée de quelques centaines de criminels que d'allégations, de rumeurs et d'attaques plus ou moins bien fondées.

DOCUMENTS

LE REGIME PENITENTIAIRE A LA PRISON CARANDIRU

Nous sommes 33 prisonniers politiques, détenus par le gouvernement brésilien à la prison Carandiru de l'Etat de São Paulo, et voulons par la présente, dénoncer le régime pénitentiaire qui nous est imposé. Les faits exposés ci-dessous parleront d'eux-mêmes. Chaque fois que de telles révélations sont faites, les représailles contre leurs auteurs sont immédiates. Et c'est la principale raison pour laquelle nous sommes isolés dans cette prison; mais, tout en sachant que nous aurons à subir de nouvelles représailles; nous ne pouvons passer sous silence les violations des principes élémentaires du respect de l'être humain.

1-La Prison Carandiru: Elle a été construite après les atrocités commises à l'Ile-Prison d'Anchieta et la révolte des prisonniers qui s'ensuivit, en 1952, pour abriter 1.800 détenus au maximum dans ses 4 pavillons, où, maintenant, il n'y a jamais moins de 4.500 prisonniers. Tous les extrêmes s'y retrouvent: quelques criminels dangereux, dégénérés ou malades mentaux, des prisonniers en transit des alcooliques. L'usage de la drogue, la pratique de la pédérastie, les bagarres et les crimes y sont quotidiens. Nous donnerons, à la fin de cette lettre, quelques exemples détaillés pour illustrer ces affirmations. Aussi incroyable que cela puisse paraître, même le proxénétisme y est pratiqué.

10% des prisonniers environ ont une vie active, c'est à dire font un travail quelconque - entretien des locaux, ateliers, administration, etc... Le reste a une vie purement végétative, ne sortant des cellules que 3 fois par semaine pour la promenade, en deux groupes indépendamment du statut ou de la situation judiciaire de chacun. Etant donné le surnombre, il est facile d'imaginer la promiscuité dans les minuscules cellules de 5 mètres carrés où vivent 3 détenus ou plus.

2-Le Pavillon 8: Nous, les prisonniers politiques, sommes au pavillon 8, le pavillon des récidivistes et de ceux qui, par manque de moyens, n'ont pas pu graisser la patte à un fonctionnaire pour être transférés ailleurs. Ce pavillon est celui qui a le plus haut indice de criminalité; c'est le mieux gardé de toute la prison: Le 5ème étage où nous sommes, a d'autres particularités; c'est le quartier général des "segurados"; c'est là aussi que sont enfermés les mouchards et les pédérastes qui veulent préserver leur honneur de l'ensemble des prisonniers; enfin, c'est l'étage des punis condamnés à la cellule forte, privés de visites, de promenade, de sous-vêtements, parfois complètement nus, sans lumière, sans eau ni cigarettes. Et c'est là que nous vivons, au milieu de ce ramassis de tout ce qu'une société peut produire de plus dégénéré.

3- Nos Cellules: Nous sommes dans des cellules individuelles de 5 mètres carrés à peu près, contenant: un lit qui occupe la moitié de la cellule et un cabinet à la turque. La fenêtre, avec des barreaux et des vitres, laisse passer très peu de lumière; une ouverture de 30x10 cm dans la porte blindée sert de passe-plat. Le manque d'eau est constant: il n'y a d'eau que de 23h à 5 h. Comme le seul moment où l'on peut dormir sans être gêné par le vacarme se situe entre 21h et 6 h, période de silence obligatoire, l'utilisation de l'eau devient pratiquement impossible. De plus elle est souvent sale et boueuse, ce qui prouve le manque d'égards que l'on a pour nous. Il faut donc choisir entre se coucher plus tard ou se lever plus tôt pour pouvoir laver son assiette et son gobelet. Il faut faire cette vaisselle au dessus des toilettes où un unique robinet fait office de chasse d'eau et sert à nettoyer la cellule et à faire sa toilette. Au cours des 5 mois que nous avons passés ici, nous n'avons pu nettoyer à fond nos cellules que 3 fois. Si nous prenions la liberté de faire le ménage sans autorisation, la punition serait immédiate.

4- La Nourriture: La nourriture est de mauvaise qualité et servie dans les pires conditions d'hygiène par les "segurados". Elle présente parfois des signes évidents de détérioration. Cela oblige nos familles à assumer pratiquement tous les frais de notre alimentation.

5- Les soins médico-dentaires: Les soins médicaux sont précaires. Des jours et souvent des semaines passent avant qu'une demande d'examen médical soit prise en considération. Il nous est interdit d'aller au Pavillon 5 où se trouve la permanence médicale, de même qu'il est interdit au médecin de garde de nous rendre visite. En outre, il n'y a qu'un médecin et qu'un dentiste par jour pour s'occuper de 4.500 prisonniers; et, lorsque, pour pallier au manque de soins médicaux, nos parents nous apportent des médicaments, ceux-ci ne peuvent être introduits dans la prison que si une ordonnance a été délivrée par la prison. C'est un cercle vicieux qui ne permet aucune assistance médicale, même dans des cas urgents. En ce qui concerne les soins dentaires, c'est encore pire. Il y a, au Pavillon 8 un cabinet dentaire qui assure tout juste un service d'extraction. Nous ne pouvons bénéficier d'aucun autre traitement, même simple, alors que les droits communs, eux le peuvent, pourvu que leur famille paye des honoraires au dentiste après s'être assuré des complicités à l'extérieur et à l'intérieur, à force de pots de vin. Les seuls soins que nous recevons nous sont donnés par deux camarades des prisonniers qui sont médecins et qui s'efforcent de nous soigner, uniquement pendant les heures de promenade et sans aucun instrument médical.

6- Le Régime de Détention: Notre régime de détention est ce / qu'il y a de pire. Promenade dans une cour cimentée deux ou trois fois par semaine. Cette cour étant située à l'intérieur de l'enceinte du pavillon, le soleil n'y pénètre qu'entre 11 et 13 heures, moment où nous sommes enfermés dans nos cellules. Bien qu'il existe un terrain de football où les prisonniers de droit commun peuvent se rendre pendant la promenade, nous, les politiques, n'avons pas le droit d'en profiter, sauf dans des cas exceptionnels qui dépendent de l'humeur, de la bonne volonté et de la mansuétude du responsable de la discipline du pavillon, mais en aucun cas la permission ne peut excéder une heure. Le terrain est entouré de murs de 10 mètres de haut, comme tout le reste de la prison, et surveillé par des sentinelles armées. Nous n'avons droit à la promenade que lorsque le responsable de la discipline du pavillon est présent et donne son autorisation. Si celui-ci, Mr. Manoel Carlos de Oliveira, ne vient pas travailler ou arrive après l'heure de la promenade, nous ne pouvons pas sortir. Et nous restons dans nos cellules parfois une semaine entière, sauf le samedi, pendant deux heures et demie, pour la visite de la famille et pour nous entretenir avec notre avocat. La visite de la famille a lieu dans la cour intérieure sous les yeux de centaines de détenus, ou dans une pièce exigüe, en présence des droits communs qui travaillent. De plus, nous sommes 33 prisonniers politiques mais il y a une vingtaine de prisonniers qui, bien que marginaux, tombent sous le coup de la loi de Sécurité Nationale et qui ont le même régime de détention que le nôtre et les mêmes horaires. Pour un tel nombre il s'avère difficile de jouer au football, la seule possibilité qui nous reste de prendre de l'exercice étant donné le manque de place et d'eau dans nos cellules.

7- Tortures et passages à tabac: Même après leur condamnation, les prisonniers ne sont pas à l'abri des sévices infligés par les fonctionnaires, les policiers et les militaires. Dans ce domaine il n'y a pas de discrimination entre prisonniers politiques et de droit commun. Le passage à tabac est la punition la plus courante et la torture est utilisée pour éclaircir certains faits. En ce moment, on évite de se livrer à ce genre de pratiques en notre présence par peur des révélations que nous pourrions faire. C'est dans un lieu situé sous le réservoir d'eau de la prison que la torture est appliquée, avec presque autant de raffinements qu'à la trop célèbre Opération Bandeirantes. Si cela s'avère nécessaire nous pourrions citer les noms de dizaines de prisonniers dont on peut prouver qu'ils ont été torturés ou tabassés, en plus de ceux que / nous citons ici.

8- Quelques exemples: Le 17/11/70, Celso Antunes Horta et Aton Pen Filho, prisonniers politiques, et Augusto Raimundo de Lima, sous le coup de la Loi de Sécurité Nationale, ont été tabassés en la présence de certains de nos camarades, sans que nous ayons pu faire quoique ce soit. Motif: des prisonniers de droit commun, dont les cellules faisaient face à celles des ces camarades, avaient protesté contre le retard du repas: il était 22 h et la nourriture, ha-

bituellement distribuée vers 16h30 /17h, ne l'avait pas encore été. Pour punir ce délit, le fonctionnaire Stélio Caçador, visiblement saoul et drogué, s'en est pris à ces camarades. Après le passage à tabac, ils ont été mis en cellule forte. Le directeur de la Prison D. João Noronha Filho, refusa qu'il soit procédé à l'examen du corpus delicti sur les trois victimes, faisant ainsi la preuve de sa complicité dans de telles pratiques. Les avocats des victimes ont intenté un procès devant la Cour de l'Etat de São Paulo qui s'est déclarée incompétente pour apprécier de telles irrégularités et a renvoyé la cause devant le IIème Tribunal Militaire (Auditoria de Guerra).

Hermínio Ribeiro et Fábio Moisés, droits communs, scièrent les barreaux de leur cellule, pout tenter de s'enfuir. Quand on les décou vrit, ils étaient encore dans l'enceinte de la prison, dans la cour extérieure, en train de descendre par une corde improvisée. Ils é-taient armés de simples couteaux et n'avaient aucune chance de réus sir. Ils n'ont même pas tenté d'escalader le mur. Fábio Moisés suc comba (fusillé froidement) et Hermínio fut transféré au pénitencier de l'Etat.

Il y a des cellules de pédérastes passifs qui font office de bordels, avec le consentement des fonctionnaires responsables.

Un prisonnier de 20 ans, connu de Frère Mitraillette, mis dans une cellule forte avec deux autres, subit les derniers outrages. Ces pratiques sont très courantes ici. Tous les prisonniers jeunes et nouveaux venus sont convoités et parfois même commercialisés. On en tend souvent parler d'épilation et de toutes sortes de préparatifs préliminaires à ces violences.

Le 4/3/71, le fonctionnaire Vitalino José de Matos, responsable du troisième étage du Pavillon 8, a été assailli par trois détenus: Irece Moura Campos, matricule 47.633, Antonio Carlos Alves, matricule 40.864, et Antonio de Oliveira, matricule 52.435, qui lui volèrent trois paquets de cigarettes de marijuana et 100 cruzeiros. L'agression avait eu lieu devant témoins, mais le fonctionnaire dé clara qu'on lui avait volé 100 cruzeiros et une montre. Menacé d'ê tre dénoncé par ses trois assaillants, il revint sur ses premières déclarations et nia même avoir été volé. Malgré cela, les trois pri sonniers furent emmenés sous le réservoir d'eau et cruellement torturés. Ils avouèrent leur forfait mais ne parlèrent pas de la mariju ana. Pourtant, d'autres prisonniers se vantèrent d'avoir fumé la marijuana volée au fonctionnaire. Une enquête fut ouverte qui n'é tablît aucune preuve, simple formalité. Deux jours après l'attaque, le fonctionnaire, à nouveau en possession de drogue, reprit le tra vail.

Nous ne connaissons pas le nom du prisonnier assassiné sous la tor ture par des fonctionnaires, au Pavillon 2, fin Janvier. Ce détenu était un malade mental qui, pendant la visite, avait abusé d'une pe tite fille de six ans. Si la faute était grave, il est plus grave encore d'avoir laissé un fou vivre parmi les gens normaux.

Pour se procurer des stupéfiants, marijuana, cocaïne, drogues injectables, il suffit de pouvoir la payer au fonctionnaire qui la fournit. Il suffit de connaître le nombre d'enquêtes administratives et policières ouvertes à la Prison pour se rendre compte de la qualité des fonctionnaires. Et cela, déjà, à partir des seuls faits connus. Ce sont ces mêmes fonctionnaires qui sont nos censeurs politico-idéologiques; ils font fréquemment des descentes dans nos cellules / pour y chercher tout ce que nous aurions pu écrire. Il nous est interdit d'écrire sur des sujets politiques, économiques, philosophiques, etc... où pourraient s'exprimer nos idées. Malgré cela, deux de nos camarades sont au cachot (sans visite, ni sortie, ni bain, sans même pouvoir voir leur avocat) l'un depuis 3 semaines, l'autre depuis 15 jours, simplement parce qu'on a trouvé des écrits / personnels dans leur cellule. Nos cellules sont les seules à être fouillées aussi souvent; dans les autres, il y a bien que ce soit interdit, des armes, couteaux, et stylets, de la drogue et de l'argent en quantités incalculables, généralement procurés aux prisonniers par les fonctionnaires eux-mêmes.

Leur théorie est que: il faut suffisamment de drogue et de pédérastes pour que les prisonniers se tiennent tranquilles, mais pas / trop pour ne pas faire baisser les prix.

Nous sommes ici depuis plus de 5 mois, soumis aux provocations / quotidiennes des fonctionnaires, n'ayant pas même le droit d'écrire nos propres pensées et tout juste celui de lire des romans à l'eau de rose, toute autre lecture étant censurée; nos journaux / sont censurés; nous ne recevons aucun soin ni médicaux ni dentaires; les conditions de vie matérielle et d'hygiène sont inimaginables; et en plus nous sommes obligés de vivre avec tout ce qui existe de plus dégénéré dans une société bourgeoise.

Nous laissons à chaque conscience le soin de juger le traitement infligé aux prisonniers politiques, en tenant compte du fait que, parmi les 33 qui sont ici, 8 seulement ont été condamnés en première instance tandis que, parmi les autres, beaucoup n'ont même pas été interrogés par les autorités militaires et sont pourtant prisonniers depuis plus d'un an.

CARANDIRU, São Paulo, le 13 Mars 1971.

La Commission Internationale de Juristes condamne les persécutions politiques au Brésil et demande la création d'une Convention Internationale sur le traitement des prisonniers politiques.

Genève, Mars 1971,

S'adressant à la Commission de l'ONU sur les Droits de l'Homme, Mr. Niall Mac Dermott, secrétaire-général de la CIJ a dit:

"Au nom de la Commission Internationale des Juristes, je voudrais inciter cette Commission à faire une étude sur l'un des exemples les plus révoltants et les plus manifestes de la violation des droits de l'homme, à savoir la façon dont les prisonniers politiques sont traités de nos jours. Cela inclut la détention, la torture et même l'assassinat, sans jugement et au mépris de tout principe d'humanité et de la Primauté du Droit.

Nous souhaiterions que cette étude incite la Commission à rédiger une Convention Internationale sur le traitement des prisonniers politiques. Comme vous l'apprendrez bientôt, le Gouvernement suisse a accepté, il y a quelques jours, une motion déposée au Parlement Fédéral lui demandant de prendre l'initiative de rédiger une telle Convention. Des actions similaires ont été entreprises dans d'autres pays. Ces initiatives témoignent et sont la conséquence de la prise de conscience grandissante, dans différentes parties du monde, de la persécution dont sont victimes les prisonniers politiques. Le problème n'est pas nouveau, mais ce qui est nouveau c'est l'ampleur du mouvement de l'opinion publique que s'est manifesté. Les récents procès politiques et des rapports émanant de sources modérées et impartiales sur le traitement inhumain infligé aux prisonniers politiques ont éveillé la conscience des hommes comme jamais auparavant. La conjoncture n'a jamais été aussi favorable pour une action internationale.

Peut-être devrais-je rappeler brièvement le type de pratiques auxquelles je fais allusion. Il s'agit, en particulier, de cas où la police ou des organisations militaires et par-militaires prennent des mesures illégales contre quiconque est suspect, à leurs yeux, d'opposition au régime qu'ils servent.

En période de crise, ou sous prétexte de crises, simulées, ou provoquées, on effectue des arrestations en masse, allant parfois jusqu'à des milliers de détenus dont certains ne sont jamais jugés tandis que d'autres le sont, mais après des délais excessifs.

Sous ce type de régime, arrêter, emprisonner, torturer, relâcher / des suspects, sans aucun chef d'accusation et sans la moindre intention de faire passer les victimes en jugement, devient une véritable habitude. C'est un système de répression par intimidation, appliqué dans le plus total irrespect des droits de l'homme.

Les jeunes avocats qui, courageusement, assurent la défense des prisonniers politiques lorsqu'ils sont jugés, sont eux-mêmes arrêtés, torturés et gardés dans des centres de détention, sous contrôle militaire, plus d'un an, sans qu'aucune poursuite légale soit engagée contre eux.

Les jeunes avocats ne sont pas seuls mis en cause. Des avocats plus âgés, que nous connaissons, éminents professeurs de Droit, ont été arrêtés en pleine nuit, sans mandat, ni chef d'accusation, emmenés, les yeux bandés, dans des prisons militaires, mis dans des cellules humides dépourvues de lit et de tout meuble, enchaînés, privés des médicaments nécessaires, et détenus dans ces conditions plusieurs jours et plusieurs nuits avant d'être reconduits chez eux, tout aussi subrepticement et sans avoir été même interrogés. Ces méthodes d'intimidation ne sont pas exclusivement réservées aux hommes de loi. Elles sont appliquées à d'éminents artistes, écrivains, journalistes, personnalités politiques et prêtres. Il ne faut pas croire que les victimes sont les seuls "extrémistes" ou "terroristes", pour autant que ces termes aient un sens précis. Il est des cas, comme celui que je viens de décrire, où la torture est psychologique. Mais il en est d'autres où la torture est physique - du simple "passage à tabac" à des méthodes plus perfectionnées, comme les chocs électriques appliqués aux endroits sensibles du corps et qui entraînent des lésions irréversibles du système nerveux.

Il y a un mois à peine, dans une ville, neuf prisonniers politiques ont été si gravement torturés qu'ils sont tombés dans le coma et ont dû être transportés dans un hôpital civil. Le dixième, un jeune ouvrier, est mort de ses blessures.

Cet arrogant mépris de la Primauté du Droit a été poussé si loin qu'on a pu créer les tristements célèbres "escadrons de la mort", composés d'officiers et d'ex-officiers de police. Ceux-ci ont pris sur eux d'exécuter les personnes qu'ils voulaient voir éliminées. J'espère que personne ne sera dupe des institutions hypocrites, créées soi-disant pour enquêter sur ce genre d'abus et en protéger les citoyens - factices Commissions des Droits de l'Homme, présidées par un Ministre de la Justice, qui se réunissent en secret et très rarement, qui ne publient ni preuves ni conclusions, qui n'ont aucune efficacité visible et dont le seul but est de tromper l'opinion publique.

Tel est le genre de pratiques qui exige qu'on y remédie et qui, croyons-nous, mérite la considération de cette Commission. Monsieur le Président, la seule lueur d'espoir dans ce sombre tableau est la preuve évidente que la force de l'opinion publique a un effet modérateur certain sur les pratiques que je viens de décrire - en particulier lorsqu'elle s'exprime à travers les organismes internationaux concernés par la protection des Droits de l'Homme. C'est pourquoi nous espérons que vous jugerez à propos d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine Session. Bien que certaines des pratiques que j'ai décrites soient courantes dans beaucoup de pays, les représentants s'apercevront qu'il y a un pays auquel toutes mes observations peuvent s'appliquer. Ce pays est, bien entendu, le Brésil.